

ENTRÉE EN VIGUEUR DE PROJETS PARTICULIERS

RÉSOLUTIONS CA19 220388, CA19 220389 ET CA19 220390

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a adopté, lors de sa séance ordinaire du 9 décembre 2019, les résolutions suivantes :

CA19 220388

Projet particulier de construction et d'occupation d'un immeuble mixte sur le site composé des lots 1 852 454 et 1 852 455 (cadastre du Québec) situé au 1620, rue Notre-Dame Ouest et au 415, rue Richmond (secteur Griffintown)

CA19 220389

Projet particulier de construction d'un immeuble mixte de 300 logements au 1725, rue des Bassins (secteur Griffintown)

CA19 220390

Projet particulier de construction d'un bâtiment institutionnel au 1130-1134, rue William – Pavillon F de l'École de technologie supérieure (secteur Griffintown)

Ces résolutions sont en vigueur et sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Montréal, le 12 décembre 2019

La secrétaire d'arrondissement
Daphné Claude